

A.R.A.L.

Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise

177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

Sommaire

1 - ARAL et vous

2 - Visite à Chambéry.

3 - Escapade 2012

4 - Assemblée Générale

5 - Conclusions

6 - CR sortie Brionnais

7 - Divers

- 18 mesures de mise en conformité
- Le champagne !!
- Le rire !
- Vous avez dit Furoshiki ?
- Un texte à lire !!

Bulletin n° 13 – Décembre 2011

1 - ARAL ET VOUS

Les saisons évoluent très vite !!! après l'automne qui s'est présenté du jour au lendemain, voilà maintenant l'hiver qui s'installe pour quelques mois, pour le plaisir de ceux qui vont aller à la montagne, mais au désespoir pour ceux qui doivent se déplacer ou devoir s'isoler pour cause de mauvais temps.

Maintenant le rythme des activités a repris à vive allure et comme tous les retraités qui se respectent, le temps manque pour tout faire. Nous l'avons remarqué lors de notre dernière sortie dans le Brionnais ou peu de personnes ont répondu présent. Pourtant, le programme était riche en visites, afin de satisfaire tous les goûts et toutes les curiosités que l'on peut attendre lors d'une journée.

Notre déception n'est pas une résignation, car la ténacité et l'endurance sont les mots clés d'une équipe de rugby, alors il ne faut rester sur un échec, mais au contraire continuer à prouver que nous avons eu raison de persévérer, et nos futurs programmes vont le montrer. Pour ceux qui n'ont pas pu participer à la sortie dans le Brionnais, nous vous transmettons ci-joint, le compte rendu de cette escapade, baignée par un soleil splendide qui nous a fait apprécier pleinement cette journée.

2 – VISITE DE CHAMBERY

Un de nos adhérents, nous a communiqué des diaporamas suite à une de nos sorties à Chambéry en 2009. Nous remercions Dominique pour nous avoir transmis ces photos.

« Je signale deux diaporamas que j'ai réalisés avec en particulier des photos que j'avais prises à Chambéry lors de la sortie de l'an dernier. Si tu trouves bien tu peux faire suivre aux autres ».

<http://leblogdepapydompointcom.blog50.com/archive/2011/09/09/chambery-sa-vieille-ville.html>

<http://leblogdepapydompointcom.blog50.com/archive/2011/09/26/chambery-son-centre.html>

Dominique MERLEN

3 – ESCAPADE 2012

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment et pour répondre à votre attente, notre prochaine escapade se déroulera au Tyrol, avec des conditions financières les plus favorables que nous avons trouvé après de nombreuses démarches, afin que ce séjour puisse satisfaire le maximum de personnes.

A cet effet, nous vous adressons ci-joint, le programme de ce séjour, ainsi que les conditions financières pour votre inscription. Alors nous vous attendons nombreux.

Comme vous pouvez le constater, vous avez la possibilité de régler votre séjour en 4 fois. Toutefois, si certains désirent le régler en une seule mensualité, ils sont libres de le faire. En cas de règlement en 4 fois, nous vous demandons de respecter les dates de règlement, afin d'éviter des relances. Il est vrai que nous ne souhaitons pas que l'ARAL puisse avoir des problèmes de trésorerie, car comme vous pouvez vous en douter, nous devons régler des acomptes auprès de l'agence de voyages pour le bon déroulement de ce voyage.

A l'avance merci de votre compréhension.

4 - PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu :

le jeudi 15 mars 2012.

Nous vous transmettrons ultérieurement, la convocation et l'ordre du jour.

Toutefois, n'oubliez de noter cette date sur vos agendas.

5 - CONCLUSIONS

Période de fêtes et de repas en famille ou entre amis, alors il faut savoir apprécier les bons moments. Il est vrai que nous avons chacun une personnalité différente et parfois il est difficile de se faire comprendre. Alors il faut prendre le meilleur de chacun et ignorer les défauts, qui sont d'ailleurs souvent néfastes pour apprécier la vie. Pour conclure, que ces festivités soient le plaisir de se retrouver et d'en profiter.

Vive la nouvelle année 2012 et qu'elle puisse vous apporter beaucoup de joie, bonheur. Surtout qu'avec l'âge le temps passe, soit trop vite, soit trop lentement. Nous ignorons à combien se monte encore notre capital. En années ? En mois ? En jours ? Non, il ne faut pas considérer le temps qui nous reste comme un capital, mais comme un usufruit dont, tant que nous en sommes capables, il faut en profiter sans modération.

Tous les membres du Conseil d'Administration de l'ARAL souhaitent vous retrouver lors des différentes manifestations qu'ils vous préparent, car notre principal objectif est de vous faire plaisir, de partager de bons moments ensemble, et de vous permettre de découvrir des sites ou lieux divers en notre compagnie.

Les membres du Conseil d'Administration

6 – C.R. sortie du 4 octobre 2011 « L'ART ROMAN SUR LES CHEMINS DU BRIONNAIS »

La sortie d'octobre 2011 était de découvrir une région proche de Lyon assez méconnue, avec des richesses historiques qui méritent d'être vues et surtout de les faire connaître. Nous étions 33 pour cette sortie, donc plus facile à compter pour Francis !.



Après un départ à 7 h ... !! avec notre chauffeur préféré « Olivier », La Clayette était notre première halte, qui avec son canton appartiennent à un site naturel encore préservé, « le Brionnais ». La Clayette, ville du cheval dont une statue est représentée à l'entrée de la ville. Mais c'est aussi une étape gastronomique, les fins gourmets dégusteront sa viande charolaise de renommée mondiale, ses fromages et ses chocolats Alors pour les gourmand(e)s et les autres, la dégustation de chocolats s'est faite accompagnée d'un café pour débiter la journée. Et tous, sans exception ont apprécié ce moment de convivialité avec la fabrication de palets d'or, excellents d'ailleurs !! preuve à l'appui ?



Puis, visite du château de Drée à Curbigny, avec un guide qui nous a commenté son histoire. Le château est composé d'une vingtaine de pièces ; mais quinze sont accessibles au public. On peut y admirer un appartement réservé au roi, (il est de coutume que dans toute grande demeure de qualité de l'époque, un appartement pour le roi devait lui être réservé en cas de visite). D'ailleurs aucun roi n'est jamais venu au château !!! L'intérieur comporte des boiseries et mobilier d'époque Régence et Louis XV, sans oublier les faïences de Delft et les tapis réalisés d'après des originaux de la Savonnerie. Une merveille pour les yeux. La visite s'est terminée par la chapelle avec une voûte en parapluie à fresque d'étoiles.



Un site grandiose, car le château a traversé les siècles sans destruction. Aujourd'hui, Drée est sortie d'une longue période de délaissement et retrouve sa magnificence du siècle des Lumières.

Le parc autour du château permet de découvrir des superbes jardins à la française. 40 000 buis ont été replantés pour redonner aux jardins l'éclat du XVIIIème siècle. Sans oublier, la promenade bordée de rosiers sur tiges, conduit à une vaste roseraie encadrant un ancien bassin orné de jets d'eau. En contrebas, le jardin des topiaires, présente en son centre « la fontaine aux Ammanatti » garnie de naïades que Jean de Bologne avait réalisées pour la fontaine de Neptune à Florence. La visite de deux heures a permis d'apprécier les beautés de ce site. Certains diront que c'est court pour tout voir, mais nous voulions avant tout, faire une journée variée et diversifiée pour satisfaire le maximum de personnes.



La restauration des participants s'est faite dans les dépendances du château d'Amanzé, avec un cadre rustique. Le repas était composé de produits de la ferme et du jardin sans oublier l'apéro indispensable, car après l'effort il faut toujours un réconfort. A 14 h 15, départ pour la poursuite de notre programme, toujours dans le respect des horaires, sans sieste ni flâneries, pour une nouvelle visite dans le département de la Loire.

Après 30 mn de trajet, direction Charlieu pour la visite de l'abbaye fondée vers 875, rattachée à la grande abbaye bourguignonne de Cluny en 932, Elle lui restera liée jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle. Cet ensemble monastique est doté de qualités architecturales uniques. L'Abbaye présente un patrimoine riche : fondations de 3 églises bâties entre le IX^{ème} et le



XI^{ème} siècle. Le cloître gothique s'ouvre par une colonnade romane. Puis visite du musée hospitalier pour nous replonger dans un univers d'émotion : l'apothicaire, ses salles d'opération, la grande salle des malades (loin du confort d'aujourd'hui !! ex. les draps n'étaient changé que deux fois par an !!). Tout a été soigneusement reconstitué, même les odeurs. Actuellement, tous ces sites appartiennent au Conseil Général de la Loire.

Le temps du retour est arrivé, après avoir admiré ces lieux chargés d'histoires, dont les architectures ne peuvent pas laisser les visiteurs indifférents.

Toute l'équipe du CA de l'ARAL espère que cette sortie vous a permis de survoler ces sites, et pourront les admirer éventuellement à titre privatif, sans contraintes horaires imposées. A cet effet, nous vous remercions vivement d'avoir respecté les horaires en particulier pour notre chauffeur, car dans le cas contraire, nous aurions été obligés de majorer les frais de transport. Ce que nous ne voulions pas. Et également, ne pas retarder certains qui venaient de très loin (Drome, Isère, etc Et le Rhône, à savoir : Feyzin, Rillieux, Tassin, Ecully !! sans avoir à citer tous les lieux d'habitation de chacun !!!!!)

Alors, nous espérons vous retrouver encore plus nombreux à la prochaine sortie !!!

Lina MORAZZINI

ARAL - Bulletin n° 13 – Décembre 2011

7 - DIVERS -

Repères

18 mesures de mise en conformité à prendre d'ici 2021

Pour améliorer la sécurité des utilisateurs et des agents de maintenance des ascenseurs, les copropriétés doivent faire des travaux de mise en conformité de leurs équipements portant sur 18 points, selon un calendrier comportant trois grandes échéances.

TRAVAUX OBLIGATOIRES AVANT LE

31
décembre
2010

☒ **Verrouillage des portes palières** pour éviter leur ouverture en l'absence de la cabine.

Coût: environ 800 € HT⁽¹⁾ par porte.

☒ **Protection du mécanisme de verrouillage** manuel des portes palières battantes afin d'éviter tout acte de vandalisme.

Coût: environ 800 € HT⁽¹⁾ par porte.



☒ Pose d'un **détecteur de présence** évitant la fermeture intempestive des portes palières.

Coût: environ 1700 € HT⁽¹⁾ par ascenseur.

☒ Dispositif de **clôture** empêchant de se pencher par-dessus le grillage entourant la cage d'ascenseur.

Coût: entre 6000 et 15000 € HT⁽¹⁾ par ascenseur.

☒ Pose d'un **limiteur de vitesse** et d'un parachute.

(Les arrêtés du 18.11.04 et du 29.8.08 précisent les types d'ascenseurs concernés par cette mesure.)⁽²⁾

Coût: entre 2500 et 3500 € HT⁽¹⁾ pour le limiteur de vitesse et de 6500 à 27000 € HT⁽¹⁾ pour le parachute.

☒ **Garde-pied** (plaque de métal) pour éviter les chutes dans la gaine en cas d'arrêt de la cabine entre 2 étages.

Coût: entre 400 et 2000 € HT⁽¹⁾ par ascenseur.



☒ **Commande d'arrêt de la cabine** sur le toit afin de protéger le personnel d'intervention.

Coût: de 900 à 2000 € HT⁽¹⁾.

☒ **Contrôle d'accès** dans les locaux des machines et des poulies.

Coût: entre 1000 et 2000 € HT⁽¹⁾ par appareil.

☒ **Verrouillage des portes et portillons** destinés à la visite technique de la gaine et de la cuvette, avec arrêt automatique de la cabine.

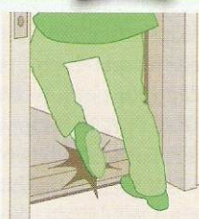
Coût: environ 200 € HT⁽¹⁾ par porte ou portillon.

TRAVAUX OBLIGATOIRES AVANT LE

3
juillet
2013

☒ Pose d'un **variateur de fréquence** permettant une précision d'arrêt à l'étage inférieure à 2 cm (pour les ascenseurs installés avant le 31.12.82).

Coût: entre 11000 et 15000 € HT⁽¹⁾ par appareil.



☒ **Téléalarme** entre la cabine et le service d'intervention et **éclairage de secours** en cabine.

Coût: 1400 € HT⁽¹⁾ par appareil.

☒ **Vitrage renforcé** des portes palières.

Coût: 1000 € HT⁽¹⁾ par appareil.

☒ **Limiteur de vitesse** en descente pour les ascenseurs hydrauliques.

Coût: entre 2000 et 4000 € HT⁽¹⁾ par appareil.



☒ **Protection des armoires électriques** contre le risque d'électrocution.

Coût: entre 300 et 800 € HT⁽¹⁾.

☒ Dispositifs **anti-happement** sur les poulies, câbles ou courroies.

Coût: Environ 500 € HT⁽¹⁾.

☒ **Éclairage** suffisant des locaux techniques.

Coût: environ 400 € HT⁽¹⁾.

TRAVAUX OBLIGATOIRES AVANT LE

3
juillet
2021

☒ Installation d'un **variateur de fréquence** pour les ascenseurs installés après le 31.12.82.

Coût: entre 11000 et 15000 € HT⁽¹⁾ par appareil.

☒ **Limiteur de vitesse** en montée pour les ascenseurs électriques.

Coût: 4000 € HT⁽¹⁾.

(1) TVA à 5,5 %. (2) Ces arrêtés sont consultables sur www.leparticulier.fr espace abonnés, outils pratiques, bonus du n° 1051.

ILLUSTRATIONS : BRUNO BOURGEOIS

Le Champagne

En cette période festive, nous nous sommes intéressés sur ce vin à déguster de manières différentes

Parler de champagne au singulier est réducteur. Ce vin se déguste de dizaines de manières différentes. Traditionnellement, le champagne est un assemblage de cépages (chardonnay, pinot meunier, pinot noir) de millésimes et de crus. C'est lui qui donne aux maisons de champagne leur style.

On distingue ensuite les cuvées par leur dosage ou leur caractère spécial (crus, millésimes, cépages). Le maître de chai a le choix d'aller jusqu'à la fermentation malolactique pour obtenir un vin plus structuré ou se contenter de la première fermentation alcoolique s'il souhaite un vin plus vif.

Parmi les cuvées spéciales, les **CUVÉES MILLÉSIMÉES** occupent une place à part et grandissante (5 %). On ne vinifie alors que les raisins d'une seule et même année (de plusieurs crus et plusieurs cépages différents). Ne sont millésimées que les grandes années avec un passage sur lattes de 36 mois minimum.

Fins, harmonieux et délicats, les champagnes **BLANC DE BLANCS** sont les rois de l'apéritif. Ils sont issus d'un seul cépage blanc, le chardonnay dont la Côte des Blancs (au sud d'Epernay) donne les meilleurs crus. Ex : Amour de Deutz, Réserve Privée de B.Paillard classés Grand Cru.

Beaucoup plus rares, les cuvées **BLANC DE NOIRS** mettent en avant le pinot noir et le pinot meunier. Elles peuvent être un assemblage de ces 2 cépages ou des cuvées mono-cépage. Dans ce dernier cas c'est le plus souvent le pinot noir qui est privilégié. Ex : Mailly Grand Cru Blanc de Noirs Nature, non dosé, pas dosé, dosage zéro... on donne beaucoup de noms à cette catégorie.

BRUT NATURE dont la teneur en sucre résiduel doit rester inférieure à 3 grammes par litre. Après le dégorgement, on ne rajoute aucune liqueur de dosage et on complète juste avec le vin tranquille. Ex : Drappier brut zéro dosage, Drappier sans soufre.

L'EXTRA BRUT ne doit pas dépasser 6 grammes par litre.

En volume des ventes, le **BRUT** (initialement destiné à la Grande Bretagne) reste le best-seller (8 bouteilles sur 10). La teneur en sucre doit être inférieure à 15 grammes par litre.

Une cuvée **EXTRA SEC** comprend entre 12 et 20 grammes de sucre par litre et une cuvée sec (initialement destinée aux Etats Unis) entre 17 et 35 grammes.

Le **DEMI-SEC** (initialement destiné à la Russie) comprend entre 33 et 50 grammes de sucre par litre, recommandé sur les desserts sucrés. Le doux quant à lui dépasse les 50 grammes.

Le marché des **CHAMPAGNES ROSÉS** est en pleine expansion (5 %). Certains vinificateurs utilisent le vin de « saignée » et extraient un minimum de tanins et de coloration de la peau (ex : Brut rosé de Drappier), d'autres préfèrent une méthode plus simple, celle du coupage de vins rouges et de vins blancs. C'est la seule appellation pour laquelle cet assemblage est autorisé.

ET COMMENT CHOISIR.....

Les initiales :

NM | = Négociant Manipulateur
RM | = Récoltant Manipulant
CM | = Coopération de Manipulation

RC | = Récoltant Coopérateur
SR | = Société de Récoltants
MA | = Marque Acheteur

L'ÉTIQUETTE :

Sur l'étiquette, doivent figurer plusieurs informations importantes. Outre la nature du dosage, le choix de l'assemblage des raisins et de l'éventuel millésimé, on peut aussi trouver les mentions « Grand Cru » ou « Premier Cru » qui correspondent à des vendanges provenant uniquement de villages ainsi classés.

N'oubliez pas : la modération a bien meilleur goût !

=====

Une autre information : 50 ? Ce sont les millions d'hectolitres vendangés dans l'ensemble du vignoble français en 2011, soit une hausse de 11 % qui permet à notre pays de retrouver son rang de premier producteur européen de vin. Cocorico !!

=====

LE RIRE

Dès notre plus jeune âge, on riait jusqu'à 300 fois par jour, sans raison, par pur plaisir. A l'âge adulte, ce serait moins de 20 fois par jour.

Domage, car il est désormais prouvé que l'humour et le rire sont excellents pour la santé et constituent un antidote efficace contre le stress.

Vous avez dit « FUROSHIKI ?

C'est le nouveau mot japonais qui fait fureur. Cette technique traditionnelle permet d'emballer des objets dans un carré de tissu.

Alors il vous reste encore quelques jours pour vous entraîner à emballer vos cadeaux !!

Allez-y tout doucement...pour déguster le texte...:

Une fille aveugle se détestait tellement à cause de son handicap.

Elle haïssait tout le monde sauf un garçon qui était son ami. Il était toujours là pour elle.

Un jour, elle lui dit « Si seulement je pouvais voir le monde, je me marierais avec toi. »

Un jour, quelqu'un lui a fait don de ses yeux, un donneur anonyme.

Quand les bandages furent enlevés, elle pouvait tout voir, ainsi que son ami.

Il lui dit, «Maintenant que tu peux voir le monde, veux-tu m'épouser?»

La fille le regarda et vit qu'il était aveugle.

La vue de ses paupières fermées la bouleversa. Elle ne s'attendait pas à ça.

La pensée de le voir ainsi pour le reste de sa vie ne lui plut pas et elle refusa de l'épouser.

Son ami la quitta en pleurs.

Quelques jours plus tard, il lui fit parvenir une note qui disait :

«Prends bien soin de tes yeux, ma chérie, car avant qu'ils deviennent les tiens, ils étaient miens.»

Moralité ?????

Très peu de personnes se rappellent de leur passé et des amis qui les ont soutenues dans les situations difficiles et douloureuses.

*La vie est un **Cadeau***

Aujourd'hui, avant de dire un mot cruel **Rappelez-vous de ceux qui sont muets.**

Avant de vous plaindre du goût de la nourriture **Pensez à ceux qui n'ont rien à manger.**

Avant de vous plaindre de votre conjoint, de lui faire des infidélités **pensez à ceux qui aimeraient tant avoir un compagnon**

Avant de vous plaindre de la vie **pensez à ceux qui sont morts trop tôt.**

Avant de pleurnicher sur le trajet ou vous devez conduire **pensez à ceux qui le font à pied.**

Quand vous êtes fatigués et vous plaignez de votre travail **pensez à ceux qui cherchent un emploi.**

Quand des pensées déprimantes semblent vous abattre, **faites un effort pour sourire et dites-vous : Je suis en vie, donc tout est encore possible.**
